

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Février 2018



Au fil de l'actu	p.2
Vie municipale	p.4
Vie locale	p.15
Les rendez-vous du mois	p.17
Vie quotidienne	p.18



PONT SAINT MARTIN





Remise des clés « Les Amarelles »

Située entre ville et campagne, la résidence « Les Amarelles » offre un cadre de vie agréable aux nouveaux locataires, qui ont participé à la remise des clés le lundi 18 décembre. 20 logements T2 ou T3 ont été répartis sur deux bâtiments modernes et agréables.

Tout autour de ces bâtiments, des espaces verts ont été aménagés pour le confort de vie des résidents et du voisinage. Grâce à leur aspect contemporain et en conservant les caractéristiques de l'architecture locale, ces 20 logements locatifs à loyers abordables s'intègrent parfaitement au lotissement pavillonnaire du Moulin Olive.

« Il est nécessaire de créer davantage de logements à loyers abordables sur notre commune qui se développe. Ces appartements permettront de favoriser le vivre-ensemble, en faveur d'une mixité sociale et au service du plus grand nombre. » commente Karine Meng, adjointe déléguée à la petite enfance et à la solidarité. Ces 20 logements constituent une partie des 85 logements réalisés ou en cours de construction depuis 2014, portant ainsi à 152 le nombre de logements locatifs sociaux sur Pont Saint Martin, soit une augmentation de 126 % en 3 ans.

Magazine municipal d'informations
de la mairie de Pont Saint Martin
02 40 26 80 23
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Yannick Fétiveau

Relecture : commission

communication et vie participative

Création graphique et mise en page :

Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression :

L'Imprimerie du Bocage : 02 51 46 59 10

Dans une démarche environnementale,
ce bulletin a été imprimé sur papier
recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être
publiées dans ce magazine d'information
doivent impérativement être déposées en
mairie ou envoyées par e-mail avant
le 2 du mois précédent. Contact :
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Label Ville Sportive

Le label Ville sportive, attaché au symbole de la flamme olympique, récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie.



Ce label a pour vocation de valoriser les communes qui entretiennent un environnement favorable à la pratique des activités physiques et du sport, vecteur social important sur notre commune.

En effet, la dynamique associative y est très présente puisque 1 habitant sur 3 pratique un sport. Après avoir obtenu une première flamme en 2013, Pont Saint Martin s'est vu attribuer 3 flammes pour cette édition 2017.



Huile d'Olive et Beurre Salé

Samedi 16 décembre, la médiathèque accueillait les deux conteuses Huile d'Olive et Beurre Salé pour le traditionnel spectacle de fin d'année.

Les deux artistes ont revisité les contes traditionnels tels que Barbe Bleue ou encore La Belle au Bois Dormant, en faisant découvrir des versions traditionnelles bretonnes ou italiennes.

Ces nouvelles manières de raconter de célèbres histoires en les accompagnant de chants, de rires et d'une touche de folie a enchanté le public, venu participer au dernier spectacle de la programmation culturelle pour l'année 2017. Les spectateurs étaient enthousiastes et admiratifs des chants et contes en breton et italien des deux conteuses !

« Chaque année, une programmation de qualité est proposée par la médiathèque le 3^{ème} Lieu à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette année encore, ce spectacle était haut en couleurs ! » commente Marie-Anne David, adjointe déléguée à la vie culturelle et aux événementiels.



Résultats de la collecte de la banque alimentaire du 24 et 25 novembre

Karine Meng, adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à la solidarité tient à remercier la générosité des martimpontains.

Cette année, ce sont 1773 kilos de denrées alimentaires qui ont été collectées. Ce résultat est très satisfaisant, malgré une demi-journée de collecte de moins que les années précédentes. Au niveau départemental, le tonnage est supérieur aux deux années passées, avec 250 tonnes.

Karine Meng remercie la quarantaine de bénévoles qui ont donné de leur temps. *« En effet, ils se sont succédés tout au long de ces deux jours en tenant parfois des permanences sur les deux journées. »*

Un merci particulier à Monsieur et Madame Payet, ex-gérants du magasin Super U, pour leur accueil.

des Pays de la Loire 2017



« Ces 3 flammes, nous les devons à vous tous, amis sportifs, mais aussi à tous les acteurs qui vous permettent de pratiquer votre sport dans les meilleures conditions, les bénévoles, mais aussi les services municipaux. » commente Yannick Fétiveau, maire.

La bonne relation entre le tissu associatif et la Municipalité permet d'avancer ensemble et de

manière significative en faveur du développement du sport.

« Je terminerais par cette citation de Gandhi : vous ne pouvez jamais anticiper des résultats suite à vos actions, mais si vous ne faites rien, il n'y aura pas de résultat. » conclut Martine Chabirand, adjointe déléguée à l'éducation, aux activités périscolaires et extrascolaires, jeunesse et à la vie sportive.



La Farandole a fêté Noël !

Le vendredi 15 décembre a eu lieu la fête de Noël de la Farandole. Pour l'occasion, la salle des fêtes a été décorée par l'équipe grâce à de grandes structures créés sur le thème d'un Noël aux couleurs traditionnelles.

Le spectacle « L'est où mon doudou ? » - un spectacle de « La Caravane Compagnie » a été proposé aux familles. Les enfants ont été transportés pendant une vingtaine de minutes dans un univers imaginaire. S'en est suivi l'arrivée surprise du Père Noël qui a distribué à chaque enfant un ballotin de bonbons et de chocolats !

« Ce rendez-vous traditionnel de fin d'année est un moment important qui vient rythmer l'année de la crèche, et permet l'échange entre tous » indique Yannick Fétiveau, maire.

Exit le projet de Notre Dame des Landes !



Chers Martipontains,

Edouard Philippe, notre 1^{er} ministre, a mis fin à notre attente, le jeudi 17 janvier, en déclarant la suppression de la déclaration d'utilité publique visant le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes. Républicains avant tout, nous prenons acte de la décision du chef de l'Etat et de son gouvernement.

Nul doute que la décision n'était pas simple à prendre tant ce projet divisait les Ligériens depuis des dizaines d'années et tant les risques liés à l'évacuation de la ZAD étaient présents notamment en cas de décision favorable au transfert.

Le maintien de Nantes Atlantique est donc une réalité qui vient s'opposer aux votes des 62 % de Martipontains qui se sont déclarés en faveur du transfert lors de la consultation organisée par l'ancien chef de l'Etat.

Lors de ma visite à Matignon le vendredi 5 janvier, je n'ai pas manqué de rappeler l'expression des Martipontains à Nicolas Hulot et au 1^{er} ministre en leur signifiant les raisons de ce vote. J'ai exprimé la crainte de nos populations au regard des alternatives proposées dans le rapport des médiateurs ; l'alternative la plus défavorable pour nous, Martipontains, étant la piste transversale évoquée en annexe 13 du rapport.

Au-delà de notre soutien à la commune de St Aignan de Grand-Lieu et à son Maire, Jean-Claude Lemasson, les plus impactés par cette décision, il nous faut maintenant suivre attentivement les aménagements futurs qui seront proposés par l'Etat pour moderniser et agrandir Nantes Atlantique. Cette veille est durable tant l'extension de l'aéroport existant et les travaux connexes peuvent évoluer à tout moment en fonction de la croissance du trafic aérien.

À notre tour, il nous faudra résister, avec nos voisins du territoire proche de Nantes Atlantique, afin de préserver les intérêts de nos habitants, de notre agriculture et de notre environnement.

La préservation de notre écosystème est impérative. Il en vaut bien un autre !

La préservation de la qualité de vie des Martipontains et des habitants des communes voisines est une priorité.

Restons très vigilants !

Yannick Fétiveau
Maire de Pont Saint Martin

Le Conseil des Sages, c'est quoi ?

Le Conseil des Sages est « désigné » par les élus de notre commune pour trois ans. Il a un rôle consultatif et a pour objectifs d'être à l'écoute des Martipontains, d'étudier et de mettre en place les projets confiés par la municipalité, et de réfléchir et de donner un avis consultatif sur des dossiers spécifiques.

Lors de sa mise en place, en janvier 2017, il était composé de 13 membres résidant dans différents quartiers de la commune. En accord avec les élus, 4 axes de travail ont été retenus. Ils seront étudiés dans l'ordre suivant :

- Déplacement - circulation
- Sécurité - tranquillité publique
- Environnement
- Animations festives et culturelles

Cette première année nous a permis d'apporter (comme d'autres groupes) nos avis sur un sujet sensible pour tous : la circulation, les déplacements et le stationnement sur notre commune. Plusieurs de nos propositions ont été étudiées tout en sachant que la décision finale revient aux élus, voire même au département concernant certaines voies. À l'aube de cette nouvelle année 2018, nous allons réfléchir sur une deuxième thématique : la sécurité et la tranquillité publique.

Afin de mieux cerner ce sujet, le conseil des sages a besoin de l'avis de tous les Martipontains. À cet effet, nous reviendrons vers vous dans un prochain magazine mais, dès à présent, vous pouvez nous joindre via conseildessages@mairie-pontsaintmartin.fr. Pour toutes vos propositions constructives, une boîte à idées (à l'enseigne du Conseil des Sages) sera également à votre disposition près de la Mairie (pignon de l'ancienne bibliothèque) à partir du 1^{er} mars.

L'ensemble des Sages est satisfait de cette première année qui nous a permis de mieux nous connaître (venant d'horizons différents) mais aussi de mieux apprécier les difficultés pour les responsables communaux à satisfaire l'ensemble des Martipontains

Par ailleurs, nous tenons à saluer la mémoire de deux des nôtres qui nous ont malheureusement quittés cette année, des suites d'une longue maladie.

Travaux d'accessibilité des bâtiments publics

Depuis plusieurs années, des démarches sont engagées par la commune pour permettre l'accessibilité des bâtiments publics et des services à toutes personnes atteintes de tout type de handicap.

Un premier rapport diagnostic des conditions d'accessibilité du patrimoine bâti communal a été établi en 2013, par le bureau d'études A2CH. Chaque année, ce dossier est étudié par une maîtrise d'œuvre, permettant de dresser la liste des travaux à effectuer. Un bureau de contrôle vérifie la conformité réglementaire des propositions techniques du maître d'œuvre et délivre après l'achèvement des travaux, une attestation d'accessibilité pour chaque bâtiment.

« Il est nécessaire que chacun, quel que soit son handicap, puisse bénéficier du même accès aux différents bâtiments communaux » commente Christian Chiron, adjoint en charge de la vie économique et du patrimoine bâti. *« Cette opération est étalée sur 6 ans, afin de permettre à la commune d'engager tous les travaux nécessaires dans de bonnes conditions ».*

6 bâtiments ont été mis aux normes courant 2017, et sont en passe de se terminer : la Maison de l'Enfance, le restaurant scolaire, la salle Coubertin, les halles de tennis, le Multiaccueil et les sanitaires publics. En 2016 avaient eu lieu des travaux dans les écoles publiques, le bureau de poste et le local de l'association Dart'Magnac.

Les différents travaux réalisés sont principalement des aménagements extérieurs : forme de rampe, suppression de seuil, remplacement de grilles avaloirs, places de stationnement dédiées... À l'intérieur des

bâtiments, il s'agit plutôt de travaux d'aménagement des sanitaires affectés aux personnes à mobilité réduite : remplacement de cuvettes, pose de lavabos avec robinetteries préhensibles ; mais aussi de pose de mains courantes ou garde-corps, de remplacement de luminaires par des appareils à LED et à cellule de détection, de balisage d'escaliers, de reprise de peinture et de complément de signalétique.



En cours de réflexion, la pose de la signalétique extérieure adaptée et visible de tous, viendra agrémenter les différents bâtiments au cours de l'année.

Le montant des travaux effectués en 2017 avoisine les 100 000 €. Concernant 10 bâtiments pour la période 2018-2021, le coût est estimé à 214 000 €.

Echangeur à Viais : propositions des habitants validées

Dans le cadre de la réalisation de l'échangeur de Viais, suite à la concertation des habitants en réunion publique, leur proposition de supprimer la voie latérale reliant le giratoire nord du futur échangeur à la rue de l'Enclose (Viais) a été validée par le Conseil Municipal. Ce dernier a également validé leur souhait de maintenir le passage souterrain dit « de la Bénétière » dans le projet, rue du Meunier, en interdisant l'accès aux véhicules. Rendu aux piétons et aux cyclos, cette voie maintient le lien entre le village de la Bénétière et les commerces de la zone et permettra d'adoucir également sa traversée.

Nous remercions l'ensemble des habitants de Viais et de la Bénétière de l'aide constructive à la décision qu'ils ont apportée au projet. Ses modifications ont été transmises au Conseil Départemental.

Petite enfance : mieux connaître vos besoins

Un questionnaire est actuellement en ligne sur le site de la mairie pour mieux connaître les besoins de mode d'accueil des 0-3 ans sur la commune.

Vous êtes parents d'un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans, ou futurs parents ? Votre avis sur les modes d'accueil des enfants sur la commune nous intéresse. Un questionnaire en ligne vous permet de vous exprimer sur votre utilisation des différents modes d'accueil. Vous trouverez l'enquête en actualité sur notre site internet : www.mairie-pontsaintmartin.fr, vous devrez répondre à un questionnaire par enfant concerné par la tranche d'âge. Il ne vous prendra que 5 minutes par enfant. Nous comptons sur votre participation pour nous permettre d'évaluer au mieux les éventuels besoins de mode d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans sur notre commune.

Le Conseil Municipal du 21 décembre en bref

Le compte-rendu complet
est consultable en ligne sur

www.mairie-pontsaintmartin.fr



SALLE FESTIVE ET CULTURELLE

Élargissement du périmètre d'études

Le périmètre d'études a été élargi, intégrant ainsi la mission de réaménagement du parking annexe. L'estimation du montant des travaux de terrassement, VRD et d'aménagement paysager pour le parking du cimetière s'élève à 298 000 € HT. L'élargissement et la sécurisation de la 1^{ère} portion de la rue de la Mône y sont intégrés.

Validation de l'avant-projet définitif (APD) et de l'avenant n°1

Les membres du conseil municipal approuvent l'Avant-Projet Définitif (APD), arrêtent le coût prévisionnel des travaux sur lequel s'engage la maîtrise d'œuvre à l'issue de l'APD à 3 795 200 € HT et arrêtent le montant de la rémunération due à la maîtrise d'œuvre à 547 091,64 € HT.



Approbation de la déclaration de projet n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Les membres du conseil municipal à l'unanimité déclarent d'intérêt général la réalisation de la salle festive. Ils approuvent la déclaration du projet n° 1 emportant mise en compatibilité du PLU, classant ainsi la parcelle AE 46 en zone UE.

Subvention et dotations

Pour accompagner le développement de son territoire, le Conseil Municipal avait déjà sollicité des subventions et dotations d'un montant de 735 000 € HT.

En complément, il a été validé de nouvelles demandes de subventions, à hauteur de 140 000 € HT : dotation fonds Leader 2014-2020 - 75 000 €, fonds régional de développement des communes - 50 000 €, subvention pour travaux d'intérêt divers local - 15 000 €.

La date prévisionnelle de début des travaux est fixée au mois de juin pour une durée de 15 mois.

VOIRIE

Marché de travaux pour l'aménagement du cœur de bourg

Dans le cadre de l'aménagement du cœur de bourg, la réfection complète de deux rues a été engagée en diverses tranches : tranche ferme : rue d'Herbauges, tranche optionnelle 1 : rue de Nantes (de la rue des Ecoles au giratoire de l'Europe) et tranche optionnelle 2 : rue de Nantes (de la place Bretagne à la rue des Ecoles). Le marché est divisé en 2 lots : lot 1 : aménagements VRD et lot 2 : aménagements paysagers et mobiliers urbains.

L'entreprise Charier TP a été retenue pour le lot 1 à 1 078 741,68 € TTC et l'entreprise Brosseau a été retenue pour le lot 2 à 169 105,22 € TTC. Soit un total de marché à 1 247 846, 80 € TTC au lieu des 1 316 643,60 € TTC estimés.

BUDGET

Dépense d'investissement en crédits anticipés

Au titre des crédits anticipés 2018, le Conseil Municipal débloque la somme de 1 189 198,32 € qui permettra d'engager des investissements et des travaux avant le vote du budget 2018.

URBANISME

Vente des parcelles jardins du Bourg – Rue de l'Ouche Cartière

Les parcelles cadastrées AB 126, 145, 146, 541, 554, 1044, 1045, 1048, 1061, 1063, 1065, 1068 et 1071 pour une superficie de 2 860 m², ont été vendues au profit d'Atlantique Habitations au prix de 52 678 €, frais d'acte à la charge de l'acquéreur. Une demande de rétrocession a été effectuée auprès de l'Agence Foncière de Loire Atlantique à Atlantique Habitations des parcelles AB 125, 127, 128, 129 et 144.

Déclassement d'une partie du délaissé rue du Champsiôme

Le déclassement d'une partie du délaissé du domaine public rue du Champsiôme (calvaire), d'environ 35 m², a été approuvé sans enquête publique ainsi que l'échange sans soulte entre les parcelles privées, cadastrées BA 19p, BA 18p et BA 403p d'environ 35 m² et la partie du délaissé du domaine public, de superficie quasi égale.



Dossier

Vœux à la population

Vendredi 12 janvier, en salle Gatien, l'équipe municipale a convié les Martipontains à partager leurs vœux pour 2018. Ce fut également l'occasion de faire un bilan des diverses actions menées et de remercier l'engagement de citoyens bénévoles et les performances de nos meilleurs sportifs.

Cette cérémonie des vœux fut l'occasion pour Yannick Fétiveau, maire, de porter un regard sur l'année écoulée et de tracer des perspectives pour celle à venir. Il a débuté son discours en souhaitant à chacun **« de trouver en cette nouvelle année l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaire pour transformer ses vœux en réalité. »**

FUTURE SALLE FESTIVE : UN ÉQUIPEMENT PARTAGÉ

L'année 2018 verra le démarrage des travaux de la future salle festive, grand projet du mandat. Cette salle, attendue depuis des années par les Martipontains, accueillera convives et spectateurs à l'entrée de la ville, côté Nivardière. Cet investissement, à hauteur de 4,2 millions d'€ HT, sera aidé par la Région, l'État et la communauté de communes. Cette salle permettra d'accueillir, entre autres, les spectacles de la programmation culturelle ou les animations associatives, mais aussi les particuliers.

AMÉNAGER LE TERRITOIRE : EMBELLIR ET SÉCURISER

« Sur le plan de l'aménagement de notre territoire, cette nouvelle année sera consacrée à l'embellissement de la rue d'Herbauges et de la rue de Nantes à des fins de sécurité routière mais aussi de qualité de vie. » poursuit Yannick Fétiveau. Un soin particulier sera accordé à la diminution de la vitesse des véhicules, l'abaissement des

nuisances sonores et à la sécurité des vélos et des piétons. Il s'agit d'un investissement à hauteur d'1,2 million d'€, les travaux ont débuté fin janvier. En parallèle, des travaux d'enfouissement des réseaux, rue de la Bourie sont actuellement menés. En septembre/octobre, des travaux de restauration des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales, et d'enfouissements de réseaux rue du Pays de Retz seront également entrepris.

Par la suite, il faudra embellir, moderniser et rénover l'image du centre bourg. Le périmètre d'étude concernera la place Bretagne, la place du Marché, la place Saint Martin, la rue des Combes, la rue de la Mairie et la rue du Vignoble dans sa partie basse. **« Les commerçants et riverains seront associés à la démarche afin de construire ensemble notre futur cadre de vie, et de poursuivre l'embellissement du square Utrillo très apprécié par les habitants du secteur. »**

Dans le même temps, d'autres travaux recensés lors de réunions publiques seront à hiérarchiser sur le secteur de la Vincée, du Frety et de la Bénétière, et la sécurité sera au cœur des préoccupations rue des Sables et au carrefour de la Planchette.

2018 marquera aussi le commencement officiel des travaux de l'échangeur de Viais. Sur le plan économique, nous allons continuer à

commercialiser les 8 ha viabilisés sur Viats et terminer les acquisitions de 8 autres Ha sur Viats sud, face à la jardinerie Baobab. *« Ces actions en faveur de l'économie locale et de la création d'emplois étaient très attendues par nos entreprises. Il s'agit d'un beau projet pour notre territoire, nos populations et nos entreprises situées sur nos parcs d'activités. »*

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE

Concernant les cheminements doux, plusieurs aménagements seront réalisés pour que les piétons et cyclistes puissent se déplacer en toute sécurité. Un cheminement sera créé pour relier la route de l'Emilière avec l'allée cavalière proche de la résidence du Lac. Enfin, une étude de faisabilité sera engagée pour relier le secteur sud du bourg et du Petit Clos, à l'autre rive via une passerelle au pied des écoles.

La création de notre halte nautique sur l'Ognon, lauréate d'un appel à projet du département, permettra de découvrir la rivière et son écosystème via la location de canoës. 30 000 € ont été alloués par le département pour cette opération. Ce projet sera développé en synergie avec la restauration du Marais de l'île et le déploiement d'un observatoire pour découvrir les oiseaux du lac en villégiature sur nos berges de l'Ognon.

BÂTIR LE PONT SAINT MARTIN DE DEMAIN

« Toutes ces réalisations et études engagées depuis le début du mandat montrent notre détermination à engager Pont Saint Martin sur l'ère du modernisme et du développement. » Les 85 permis de construire signés en 2017, représentant 104 logements, témoignent de ce dynamisme et de l'attractivité de notre commune. Dans ce contexte les Jardins de l'Abbaye et le Moulin Olive connaissent un vrai succès, tout comme le Duetto rue de Nantes. Ces loyers accessibles au plus grand nombre permettent d'accueillir et de loger des jeunes couples, aînés ou famille monoparentale aux moyens limités.

20 logements ont été réceptionnés fin décembre aux Amareilles et 12 logements seront bientôt finalisés dans le Duetto fin d'année, ainsi que 11 logements aux Jardins de l'Abbaye. Par la suite, la construction de 10 autres logements débutera au Moulin Olive et 17 autres sur les Jardins du Bourg en 2019. Sur le plan de l'urbanisme, 2018 permettra également de lancer la déclaration de ZAC sur la zone 2AU de la Planche au Bouin afin d'éviter toute spéculation qui serait un frein à la bonne réalisation d'un futur lotissement qui lui aussi fera l'objet d'une programmation sur au moins 7 années.

Une aire d'accueil des gens du voyage sera créée sous maîtrise d'œuvre communautaire, permettant de concevoir 6 places, en extension de l'aire d'accueil déjà existante à Geneston. En parallèle, en faveur de la réalisation de terrains familiaux, l'étude continuera pour anticiper sur nos obligations futures qui seront sans doute actées dans le schéma départemental 2018/2024.

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES ET OFFRIR LE MEILLEUR SERVICE

Depuis le 1^{er} janvier, un portail famille est en place sur le site Internet, permettant à chaque parent de traiter de chez lui les inscriptions de ses enfants au restaurant scolaire, aux TAP ou au centre de loisirs. Un portail urbanisme sera également bientôt en ligne pour déposer son permis de construire ou sa déclaration de travaux. *« Cette modernisation de nos services communaux et communautaires est une nécessité pour toute collectivité moderne souhaitant favoriser l'accès au service en limitant les déplacements des usagers et optimiser leur temps familial. »*

Au mois de juillet, le Vue du Pont sera totalement repensé. Vous recevrez ce nouveau magazine municipal dans vos boîtes aux lettres tous les deux mois. Pour l'actualité des associations et de la municipalité, une revue de 6 pages sera à disposition chaque mois dans les commerces,

un bon moyen de franchir la porte de nos commerçants ! Le site Internet et le Facebook de la ville seront toujours mis à jour régulièrement pour vous apporter toutes les informations municipales dont vous aurez besoin au cours de cette nouvelle année.

Notre policier municipal commence, en ce début d'année à faire preuve de pédagogie pour inciter les automobilistes à respecter les zones

bleues pour faciliter l'accès aux commerces du centre bourg ; et à privilégier les stationnements en dehors des trottoirs pour optimiser la sécurité et l'accessibilité des piétons et des PMR, notamment à la sortie des écoles. D'autres aménagements accompagneront cette quête de nouveaux stationnements, notamment au niveau du parking de la place du Marché qui sera redessiné pour augmenter le nombre de places disponibles. La démolition du 10, rue de Nantes permettra la réalisation de quelques places de parking supplémentaires.

Avant de poursuivre la cérémonie avec la valorisation des sportifs et des bénévoles, Yannick Fétiveau a conclu par un message d'espoir : *« Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite tous mes vœux pour cette nouvelle année 2018. Tournons-nous résolument vers l'avenir. »*

« Tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2018 »

Projets 2018 :

- Démarrage des travaux de la salle festive
- Embellissement du cœur de bourg : travaux rue d'Herbauges et rue de Nantes
- Travaux d'enfouissement de réseaux rue de la Bourie et rue du Pays de Retz
- Étude d'embellissement du cœur de bourg
- Réaménagement de la place du Marché
- Début des travaux de l'échangeur de Viats
- Aménagement et amélioration de cheminements doux
- Projet de halte nautique sur l'Ognon
- Restauration du Marais de l'île
- Acquisitions et commercialisation de terrains à Viats
- Aire d'accueil des gens du Voyage
- Refonte du magazine municipal « Vue du Pont »

Le bénévolat : un engagement indispensable !

Après la rétrospective et le discours du maire, la soirée s'est poursuivie par la cérémonie de valorisation des sportifs et bénévoles. Attachés à la diversité de la vie associative, les élus savent aussi combien il est parfois difficile de mobiliser les bénévoles. Ce rendez-vous traditionnel permet de mettre en lumière ceux qui, jour après jour, donnent leur temps, souvent sans compter, pour offrir aux Martipontains une vie associative riche et dynamique.

CONSEILLERS MUNICIPAUX ENFANTS : UNE AVENTURE DÉMOCRATIQUE



Nicolas Bertet, adjoint délégué à la communication et à la vie participative, a souhaité valoriser l'engagement des conseillers municipaux enfants de la 1^{ère} et de la 2^{ème} mandature. *« Vous avez su relever le défi que vous vous êtes donné à vous-même et pour les autres : mieux comprendre la commune, mieux comprendre les enjeux du vivre ensemble, les difficultés aussi et les besoins des Martipontains de tout âge. »* commente-il.

Les Conseillers Municipaux Enfants ont réalisé, lors de ces deux mandatures, de nombreux événements ouverts à tous les Martipontains : de l'accrobranche, des séances de cinéma, une chasse aux trésors ou, tout dernièrement, une boum des enfants.

Toutes ces animations ont été portées en collaboration entre les élus, le CME, et les services municipaux pour proposer quelque chose d'abouti. Des actions solidaires ou écologiques ont également été mises en place telles que « Nettoyons la Nature » ou encore la mise en place de bacs à recycler, tandis que d'autres ont souhaité mettre en place des projets pour les usagers de la commune : choix d'un menu au restaurant scolaire ou audit des arrêts de bus.

« Je ne doute pas un seul instant que cette expérience vous accompagnera toute votre vie, qu'elle vous ait donné l'envie de donner aux autres, de satisfaire les besoins collectifs et de créer du lien entre les gens avec bienveillance et bon sens ! » conclut Nicolas Bertet.

ASSOCIATIONS SPORTIVES : VALORISER LES PERFORMANCES



Les performances de Clémence Moreau, Justine Halouze et Anaïs Bardy ont été mises en avant au sein de l'USP Tennis de Table. Philippe Plantive, conseiller, a tenu à rappeler l'excellent parcours de

ces 3 joueuses, qui constituent la 1^{ère} équipe senior féminine de l'USP Tennis de Table. Elles ont, au cours de l'année, effectué de belles performances qui leur permet d'évoluer en 2^{nde} phase pré-régionale.



Les performances de l'équipe U15M de l'USP Basket ont également été soulignées lors de cette cérémonie des vœux. En effet, l'équipe de Basket de Pont Saint Martin a réalisé un beau parcours en championnat, atteignant la finale pour le titre de Champion Départemental d'Elite U15M. Par la suite, rien ne les arrêtant, l'USP Basket a remporté en mai 2017 la Coupe de Loire-Atlantique. **« Vous entrez ainsi dans l'histoire de l'USP Basket puisque vous devenez la 1^{ère} équipe U15M à remporter la Coupe de Loire Atlantique ! »** conclut Corinne Philippe, conseillère. Puis Martine Chabirand a tenu à remercier Xavier Graton, président de l'USP Basket depuis 2016, et membre depuis la saison 2005-2006, pour son engagement au sein de l'association. **« Acquérir, apprendre, s'intégrer, se préparer, donner sans compter, voilà quelques verbes parmi tant d'autres qui représentent ton engagement pour l'USP Basket. Merci à toi Xavier pour ton engagement bénévole, qui je n'en doute pas, n'est pas près de s'arrêter. »**



DES BÉNÉVOLES QUI S'ENGAGENT SUR LA DURÉE



Marie-Anne David, adjointe déléguée à la vie culturelle et associative, a profité de cette cérémonie des vœux pour mettre en lumière Madeleine Bournigal, membre de l'association Pause Café et de l'Union Nationale des Combattants.

Son parcours a été évoqué, soulignant les nombreuses associations auxquelles cette Martipontaine a donné de son temps : tout d'abord l'OGEC, puis le Comité des Fêtes, l'AREJ, Pause-Café, l'UNC, mais aussi les commissions municipales Vie Culturelle et Vie sociale.

« Madeleine, en 45 ans, que de bénévolat ! C'est un véritable engagement citoyen, tourné vers les autres que tu as mené, articulé entre ta vie professionnelle, ta vie familiale et ta vie personnelle. Tout ceci avec beaucoup de discrétion, de dévouement, d'abnégation et de gentillesse. Nous te félicitons ce soir et te remercions de ton engagement. » commente Marie-Anne David.



L'OGEC, l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique, a souhaité mettre à l'honneur deux de ces présidents, engagés depuis de nombreuses années. Laure Michot, conseillère, a souligné l'implication d'Hervé Mabillean, avec 10 ans d'engagement et de Charles Cretal, président depuis 7 ans, au sein de cette association : **« Hervé est toujours prêt à donner de son temps et à aider au bon déroulement des animations et de l'organisation de l'école. Charles a su apporter entre les enseignants et les parents bénévoles des vrais moments d'échange et de bonne humeur. »**

Rythmes scolaires : le bilan

Une démarche participative sur les rythmes scolaires, menée en concertation avec l'ensemble des équipes éducatives, avait été mise en place en 2013, conformément au décret du 24 janvier.

La municipalité s'était laissée une année pour travailler avec tous les acteurs locaux afin que la rentrée de septembre 2014 (4,5 jours d'école semaine) se passe dans les meilleures conditions pour tous, enfants, parents, enseignants et services municipaux.

Après 3 années de fonctionnement et un premier bilan, il a été constaté un intérêt éducatif pour les élèves des classes élémentaires. Par contre, et malgré certains changements d'horaires revus dès la rentrée 2015, le constat est resté le même, la semaine de 4,5 jours n'est réellement pas adaptée pour les élèves des classes maternelles : temps de collectivité plus long, fatigabilité, confusion des rôles des

différents intervenants sur la journée, perte de repères, de plus en plus d'absentéisme le mercredi matin.

Le 27 juin 2017, un nouveau décret a permis aux communes, en lien avec les conseils d'écoles, de solliciter une demande de dérogation afin de répartir les 24 heures d'enseignement sur 4 jours.

Lors du comité de pilotage du Projet Éducatif de Territoire du 30 novembre 2017, la municipalité a affirmé sa volonté de respecter le choix des équipes enseignantes et des parents d'élèves pour la rentrée 2018. Ces choix, votés lors des conseils d'écoles sont les suivants :

- Élémentaire publique Les Halbrans : maintien à 4,5 jours,
- Maternelle publique Les Halbrans : demande de dérogation pour revenir à 4 jours,
- École privée Saint Joseph : retour à 4 jours.

Dans un souci de cohérence et d'accompagnement des familles martipontaines, la municipalité s'est engagée à ouvrir un accueil de loisirs (ALSH) le mercredi matin, afin de solutionner la problématique liée à la garde des enfants. Ce service sera facturé de la même manière que le mercredi après-midi.

La réponse concernant la dérogation pour l'école maternelle les Halbrans doit être donnée lors du Comité Directeur de l'Éducation Nationale (CDEN) qui se déroulera le 22 février.



Réaménagement du centre bourg

Des travaux ayant pour objectif de réaménager l'espace public, pour redéfinir la place de chaque usager, ont débuté en ce début d'année. Ils sont marqués par la volonté d'apaiser la circulation routière sur les axes structurants de notre commune, tout en offrant de nouveaux espaces verts. Un dossier détaillé est paru à ce sujet dans le mensuel de décembre dernier.

Rappel des dates :

Jusqu'au 28 février : travaux d'enfouissement de réseaux rue de la Bourie

Du 29 janvier au 30 mars : réaménagement de la rue d'Herbauges

D'avril à octobre : réaménagement de la rue de Nantes en 2 phases successives.

Transports publics : tarification solidaire

Gratuité ou réduction de 50 % sur le réseau des transports publics TAN : une tarification solidaire est mise en place depuis plusieurs années.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Toute personne habitant la Loire-Atlantique,
- Toute personne ou foyer dont le quotient familial est inférieur ou égal à 600 (le quotient familial des foyers qui ne sont pas connus des services de la CAF est calculé à partir du dernier avis d'imposition),
- Chacun des membres du foyer peut prétendre à la gratuité ou à une réduction de 50 % sur l'abonnement TAN. Les jeunes de moins de 25 ans, les adultes handicapés bénéficiaires de l'AAH, Les personnes étrangères de plus de 16 ans en cours de régularisation administrative peuvent bénéficier des Formules LIBERTAN illimitées sous certaines conditions.
- Les jeunes de moins de 25 ans, les adultes handicapés bénéficiaires de l'AAH et les personnes étrangères de plus de 16 ans en cours de régularisation administrative, peuvent bénéficier des formules LIBERTAN illimitées sous certaines conditions.



QUELS TITRES TAN ET QUELLE DURÉE ?

Les titres sont des formules LIBERTAN illimitées c'est-à-dire des abonnements annuels. Le paiement des abonnements est effectué par 10 prélèvements automatiques sur l'année (le premier et le dernier mois ne faisant pas l'objet de prélèvements). Les droits sont accordés pour un an à compter de la validation du dossier déposé.

QUAND ET OÙ S'INSCRIRE ?

Les personnes domiciliées à Pont Saint Martin devront faire leur demande auprès d'une commune appartenant à l'agglomération nantaise, comme par exemple, Saint Aignan de Grandlieu, Les Sorinières, Rezé, Bouguenais, etc... Les dossiers peuvent être constitués à tout moment.

QUELLES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR ?

- Une attestation de paiement CAF/MSA datant de moins de trois mois (mentionnant le niveau de quotient familial du foyer) ou le dernier avis d'imposition,
- Une pièce d'identité (carte d'identité ou livret de famille),
- Une photo d'identité (format normalisé),
- Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois,
- Un RIB sauf pour les bénéficiaires de la gratuité.

Avant de vous déplacer en mairie, vous pouvez connaître votre éligibilité ou non via le simulateur de calcul Tarification Solidaire Transport accessibles sur : <http://edemarches.nantesmetropole.fr>

Jardins Familiaux : réservez le vôtre !

L'été dernier, au fil de réunions avec les Martipontains, des jardins familiaux ont vu le jour derrière le hameau de la Passerelle.

Les petits jardins martipontains se veulent un lieu convivial où jeunes pousses font bon ménage. C'est ainsi que 8 cabanons avec leur parcelle ont été installés derrière le hameau de la Passerelle. 6 d'entre eux sont désormais utilisés par des jardiniers en herbe.

Deux cabanons et leur bout de jardin sont encore disponibles. N'hésitez pas à vous renseigner au 02 40 26 80 23 ou contact@mairie-pontsaintmartin.fr

À vos outils, c'est bientôt le printemps !



En février à la médiathèque

SAMEDI DE LIRE

Samedi 10 février à 15h, l'équipe de la médiathèque vous invite à partager un moment convivial autour de la lecture. Vous pouvez venir parler d'un livre que vous avez aimé ou tout simplement glaner des idées en écoutant les conseils des autres participants. N'hésitez pas ! Public adulte, sans inscription préalable, salle d'Animations.

HEURE DU CONTE

Venez écouter les histoires lues par l'équipe de la médiathèque le **mercredi 21 février** de 16h à 16h30. À partir de 4 ans. Inscription gratuite à l'accueil de la médiathèque ou au 02 40 32 79 27.

« Pierre Fréor, un photographe en Pays de Retz » et « Anciennes photos de mariage et de classe à Pont Saint Martin 1930-1970 »

Exposition de la Société des Historiens du Pays de Retz et de l'association de recherches historiques « Sur les Chemins d'Herbonne » du **samedi 3 février au samedi 17 février**, salle d'Animations de la médiathèque.

La médiathèque et l'association « Sur les Chemins d'Herbonne » vous proposent une plongée dans le temps à la rencontre de nos ancêtres. À travers plus d'une centaine de photographies, vous pourrez découvrir les moments de fête et de labeur des habitants du Pays de Retz. Vous retrouverez peut-être un visage connu sur les photos de mariage et les photos de classes précieusement collectées par l'association « Sur les Chemins d'Herbonne ». Pierre Fréor est né en 1896 à Lorient et est mort en 1983 à Saint Jean de Boiseau. Photographe professionnel, il s'est attaché à prendre des clichés de la vie rurale et quotidienne en Pays de Retz. Son œuvre à caractère ethnographique est aujourd'hui reconnue et abondamment commentée. Il est l'un des membres fondateurs du musée des « Amis du Pays de Retz » à Bourgneuf-en-Retz, de la Société des Historiens du Pays de Retz, avec Émile Boutin, Dominique Pierrelée et Michel Lopez. Il en sera, d'ailleurs, le premier président en 1981. Découvrez son travail exceptionnel ! Ouverture aux horaires de la médiathèque.

Ouverture exceptionnelle le **dimanche 11 février** de 14h à 18h grâce aux bénévoles de l'association « Sur les Chemins d'Herbonne ». Un grand merci à eux.



samedi
17 février
-20h30-
salle
des Fêtes



Commedia Comédie

Venez en famille profiter de cette pièce de théâtre, donnée par la compagnie Bel Viaggio. L'occasion de faire un clin d'œil à Pont Saint Martin, Vallée d'Aoste, notre ville jumelle italienne, en pleine période de carnaval !

Une très docte conférencière est attendue. Malheureusement, cette dernière, sensée nous entretenir de la « Commedia dell'arte » brille surtout par son absence.

Arlequin, Zanni, le Capitaine, Pantalon, Colombine et le Docteur décident alors d'assurer au pied levé la prestation. Après tout, sans eux, Molière, Marivaux, Corneille... n'auraient jamais pu écrire ce qu'ils ont écrit !

Connaissant le caractère volontiers fantasque et turbulent de ces personnages, on se doute que la dite conférence sera tout sauf académique !

Tarif plein 7 €, réduit (demandeurs d'emploi et -18 ans) 5 €, gratuit -12 ans.

Une décision attendue... mais contraire à l'expression de la majorité des Ligériens et des Martipontains

Après des années d'atermoiements et l'absence de décisions des différents gouvernements successifs, nous attendions, de notre chef de l'Etat et de son 1^{er} ministre, qu'ils prennent une décision responsable et assumée pour mettre fin à cette incertitude concernant la question du transfert de Nantes Atlantique à Notre Dame des Landes.

Si l'on peut admettre qu'un dernier tour de table via les rencontres avec 3 médiateurs pouvait présenter un intérêt pour une prise de décision éclairée, force est de constater que ce rapport a semé plus de troubles qu'il n'a apporté de réponses. En effet, il a annoncé la faisabilité d'un plan B sans en apporter la preuve, laissant ainsi la porte grande ouverte à une décision défavorable au transfert. Il évacue toute la problématique des pollutions des microparticules liées à la combustion des hydrocarbures et minimise les nuisances de la gêne sonore actuelle et future de milliers d'habitants dont les Martipontains. Il évoque des scénarii éventuels présentant tous des inconvénients majeurs nous laissant sans proposition véritablement durable dans la perspective d'une montée en puissance du trafic aérien au-delà des dix prochaines années. Il n'évalue pas

véritablement l'impact agricole de l'extension de Nantes Atlantique et ne répond pas à l'attente de la majorité des élus du territoire prônant le développement d'une plateforme aéroportuaire pour l'ensemble du Grand Ouest. Dont acte.

La décision étant prise, le temps n'est plus au débat comparatif des deux alternatives; A noter que nous entendons pour notre part certains arguments des opposants au transfert. Tout n'est pas blanc ou noir !

Pour autant, interrogeons-nous sur l'impact que cette décision aura sur la vie citoyenne et participative des électeurs tant ils ont le sentiment d'avoir été abusés lors de la consultation. Interrogeons-nous sur la perte de l'autorité de l'Etat qui a laissé s'organiser une occupation illégale d'un territoire. Interrogeons-nous sur la capacité des élus à mettre en œuvre, demain, des projets visant l'intérêt général, tant l'Etat a donné en cette circonstance le sentiment d'avoir capitulé devant les actions de force d'une minorité d'activistes.

Les élus du groupe majoritaire Ensemble Réussir Pont Saint Martin

L'échelon communal n'est plus ce qu'il était

Apparue vers le XI^e siècle, l'entité communale a été généralisée et organisée par la Révolution de 1789. Elle est restée durant deux siècles, l'unité de base de la République, ne subissant que peu de changements si ce n'est l'élection du maire et des conseillers municipaux au suffrage universel. Mais cette stabilité n'est plus de mise.

La nécessité de gérer et de développer des services à un niveau plus large, a fait émerger à partir des années 1980-1990, des structures intercommunales (Sivom, district, communautés de communes ou communautés urbaines) qui prennent à leur compte de plus en plus de compétences locales. Le mouvement s'est accéléré après la Loi NOTRe de 2015. Les communes ont été incitées à mutualiser davantage de moyens, plus d'un millier d'entre-elles ont même choisi carrément de fusionner. C'est ainsi que le nombre de 36 600 communes françaises (le plus élevé d'Europe) resté longtemps stable, ne cesse de baisser. Ce mouvement n'est pas terminé.

Dans notre secteur, ce sont surtout les compétences qui ont été transférées. Désormais, la Communauté de Communes de Grand-Lieu gère le développement et les parcs d'activités économiques, les piscines, le traitement des ordures ménagères, l'insertion des jeunes, le programme local de l'habitat, l'assainissement collectif et non collectif, le tourisme, les chemins pédestres, les transports

scolaires, les milieux aquatiques, le CLIC pour les personnes âgées, etc. Comme ailleurs, ce sera un jour le cas pour les routes, le plan local d'urbanisme. Soit des pans entiers de la vie quotidienne de Martipontains... Ces mutualisations ont permis de développer de nouveaux services mais les économies d'échelle ne viennent qu'avec un certain décalage.

L'échelon communal, celui de la proximité, ne va pas disparaître, mais il s'insère désormais dans un ensemble plus large dont les contours sont loin d'avoir achevé leur évolution. Nos concitoyens semblent partagés entre la crainte de perdre une certaine identité et la volonté de bénéficier partout des mêmes services, ou presque. Ils raisonnent de plus en plus par « bassin de vie » ou « territoire vécu » et depuis longtemps font fi des frontières municipales. On a vu récemment des communes proches, jadis rivales, fusionner, des regroupements s'opérer. Comme si l'opinion était en avance sur les institutions. On est loin d'avoir tiré toutes les conséquences de cette mutation somme toute assez récente.

Un nouvel équilibre entre proximité, efficacité et démocratie reste à construire.

Les élus du groupe municipal d'opposition Pont-Saint-Martin Avance

La Roselière en fête

La maison de retraite la Roselière a revêtu ses habits de fête pour Noël et le jour de l'an. Mercredi 20 décembre, l'agrandissement récent du salon a permis de recevoir tous les résidents pour un repas de Noël festif très apprécié, concocté par Grégory et son équipe.

Dans la matinée, 7 bénévoles avaient ouvert les 700 huîtres. L'animation était assurée par un musicien et une chanteuse qui ont su adopter un répertoire de chants bien connus des résidents. Grâce au nouveau volume de la salle, membres du personnel et résidents, y compris quelques uns en fauteuil roulant, n'ont pas hésité à faire quelques pas de danse pour leur plus grand plaisir et celui des spectateurs... Cette année, le Père Noël, sans doute fatigué par sa charge de travail de plus en plus lourde, était accompagné par la Mère Noël. Avec un plaisir évident, ils ont remis un sac de cadeaux à chaque résident.

Le jour de l'an, Yannick Fétiveau, maire, est venu apporter ses vœux et ceux des Martipontains aux résidents, au personnel et à la cinquantaine de bénévoles qui oeuvrent à leurs côtés : *« Chers résidents, je vous souhaite la santé, bien sûr, mais aussi de garder votre âme d'enfant et une belle fraternité entre vous tous. »* Tout au long du repas, le baromètre de l'ambiance est resté bloqué sur « beau fixe », le ton joyeux ayant été donné d'emblée par le personnel et une résidente déguisée en pirates invincibles, impressionnants par leurs balafres frontales héritées, sans doute, des combats acharnés avec la flotte anglaise. Même le célèbre

capitaine Crochet était présent à la Roselière pour l'occasion. À noter encore une fois la qualité et la superbe décoration des plats préparés par Grégory et son équipe.

Avec Anne Madinier, directrice, Yves François, président de l'association, André Variot et Madeleine Bournigal, le maire, Yannick Fétiveau, est ensuite allé à la rencontre de chacun des résidents n'ayant pu se rendre à la salle à manger.



Union Nationale des Combattants

Comme à l'accoutumée l'ensemble du conseil d'administration de l'association invite les adhérents (Combattants/OPEX et leurs épouses, veuves, soldats de France et sympathisants) à l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi 1^{er} mars à la salle des fêtes à 17h.

Si vous êtes proches des valeurs qui nous portent (souvenir, camaraderie, entraide et respect des devises de la République Liberté Égalité Fraternité) vous pouvez vous rapprocher de notre association au titre des Soldats de France. Si vous avez fait votre service militaire ou êtes dans un corps constitué au service de l'État, ou au titre des OPEX, venez nous rejoindre (engagés militaires dans les différents conflits extérieurs auxquels la France a participé ou participe actuellement).

Vous pouvez également venir en tant que sympathisants de notre action civique pour le maintien et la transmission du souvenir. N'hésitez pas à nous rendre visite.

La galette traditionnelle clôturera ce moment de partage.

Passerelle des Arts

NOUVEAUTÉ 2018 : STAGE FAMILIAL

L'association Passerelle des Arts organise de nouveaux stages en février et mars. Pour la première fois nous mettons en place un stage familial. L'idée est de réunir un jeune et un adulte pour une réalisation familiale à 4 mains. Il sera animé par Anne Kervarec et durera 2h. Il se déroulera le mardi 27

février et le thème en sera l'aquarelle. Stage adulte le vendredi 2 mars, animé par Yann Quémeneur, durée 5h (3h le matin + 2h l'après midi). Inscription et renseignements : passerelledesarts@orange.fr ou 06 60 34 60 86.



APEL Saint Joseph



LOTO

Dimanche 11 février à la salle des fêtes, à 14h (ouverture des portes à 13h15). De nombreux lots seront proposés : un bon d'achat de 300 €, une télé écran plat 80cm, une caméra sportive, des bons d'achats offerts par les commerçants de la commune, et de nombreux autres lots, dont des entrées laser game pour le tirage enfants.

Tarifs : 3 € le carton, 8 € les 3 cartons, 16 € les 6 cartons + 1 gratuit. Pâtisseries et jetons sur place.

L'ÉCOLE SAINT JOSEPH PENSE ÉCO-GESTE

Tous les Martipontains sont les bienvenus, n'oubliez pas de stocker et de ramener tous vos papiers à l'école. Les prochaines collectes se feront les samedis 10 février, 17 mars et 14 avril, rendez-vous à l'école entre 11h et 12h.

LA MALLE DES PETITS LOUPS

L'APEL St Joseph organise un vide grenier puériculture semi-couvert, le **dimanche 8 avril** de 9h à 13h, dans la salle des fêtes et la cour de l'école. L'emplacement fera 2,50m x 2,50m et sera à 10€. Pour toute inscription : 06 82 31 21 71 - 06 72 75 46 55.



USP Basket

MATCHES SENIORS À DOMICILE :

Samedi 3 février :

Seniors 1 Masculins
Sallertaine (85)- 20h30

Dimanche 4 février :

Seniors 1 Filles
Orvault Sports - 15h30
Seniors 3 Masculins
Falleron/Touvois - 17h45

Dimanche 11 février :

Seniors 2 Filles
Basse Goulaine- 15h30
Seniors 3 Masculins
SNO St Nazaire - 17h45

Dimanche 18 février :

Seniors 2 masculins
CTC Erdre- 13h 15
Seniors 1 filles
Quimper (29) - 15h30
Seniors 2 Masculins
Pontchateau - 17h45

A.R.E.J



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Association Rencontres Échanges Jumelages invite tous les adhérents, amis, sympathisants et les familles d'accueil lors des hébergements des divers échanges à venir à l'assemblée générale qui aura lieu le **vendredi 16 février** à 20h, salle Saint Martin.

Nous vous remercions de votre présence à cette assemblée au cours de laquelle nous ferons le bilan des activités, les échanges avec nos amis jumeaux de Pont Saint Martin (vallée d'Aoste Italie) et Brockenhurst (New Forest Angleterre) symbolisant ainsi l'amitié qui renforce nos trois pays.

La cotisation annuelle de 5 € par adhérent sera perçue par chèque à l'issue de cette réunion.

Le verre de l'amitié clôturera cette assemblée. Venez nombreux !

À NOTER SUR VOTRE AGENDA

- La soirée amicale festive : samedi 17 mars à 20h, salle des fêtes,
- 25^{ème} anniversaire de jumelage : du samedi 28 avril au mardi 1^{er} mai où nous recevrons nos amis jumeaux pontsaintmartinais de la Vallée d'Aoste,
- 20^{ème} anniversaire de jumelage chez nos amis anglais à Brockenhurst du New Forest : du 10 au 14 mai.

Ouverts à chaque Martipontain, les échanges, animations et cours d'anglais sont l'occasion de rencontres amicales très enrichissantes.

Contact : Yves Perrochaud au 02 40 26 84 57
ou Michel Drouin au 02 40 26 81 48
www.arej44.org - arejpsmf@wanadoo.fr

USP Tennis

L'année 2017 s'est achevée pour nos jeunes sur une note compétitive et amusante, qui, dans le cadre de leur formation au tennis se sont vu proposer par le club une extension de leurs cours sous forme d'une animation autour de petits jeux et matchs.

Un franc succès pour cette première édition où la plupart de nos jeunes pousses ont su répondre présent et faire honneur aux valeurs du club, en participant joyeusement mais sérieusement à cette nouvelle formule qui a pour but de les sensibiliser à la part compétitive de la pratique du tennis.

Deux autres journées « Jeux & Matchs » sont prévues avant les vacances de février et avant les vacances d'avril.



Animée en deux temps, regroupant nos bambins par catégories d'âge, voici donc les participants, une part de l'avenir du tennis à Pont Saint Martin.



DATES À RETENIR :

Tournoi Senior+ du jeudi 22 mars au dimanche 1^{er} avril

Tournoi multi chance femme le samedi 21 avril

et dimanche 22 avril

Plateau enfant niveau balle rouge le samedi 23 mai

Plateau enfant niveau balle orange le samedi 2 juin

www.usptennis.com - Fb : USP Tennis - Pont Saint Martin

Les rendez-vous de Février

Samеди

3

Repas des aînés,

organisé par la municipalité
Château de la Pigossière, 12h30

Assemblée générale,

organisée par l'ADSB
Salle Saint Martin, 18h

du

3

au

17

Exposition photo, organisée par Sur les Chemins d'Herbonne et la municipalité
Salle d'Animations du 3^{ème} Lieu, voir p.13

Samеди

10

Samedi de Lire,

organisé par la médiathèque le 3^{ème} Lieu
Médiathèque, 15h

Dimanche

11

Loto, organisé par l'APEL
Salle des fêtes, 13h

Vendredi

16

Assemblée générale,

organisée par l'AREJ
Salle Saint Martin, 20h

Samеди

17

Commedia Comédie,

par la compagnie Bel Viaggio
Salle des Fêtes, 20h30, voir p.13

Mercredi

21

Heure du Conte,

organisée par la médiathèque le 3^{ème} Lieu
Médiathèque, 16h

Jeudi

22

Nouvel an Chinois,

organisé par l'USP Qi Gong
Salle Saint Martin, 20h

du

26

au

28

Stages,

organisés par l'USP Tennis de Table
Salle Gatien, de 9h à 17h

Jeudi

1^{er}

Assemblée générale,

organisée par l'UNC
Salle des fêtes, 14h

En mars

Michèle David, sophrologue

Michèle David est martipontaine depuis 21 ans, et désormais membre de la Chambre Syndicale de la Sophrologie. Elle ouvrira son cabinet le lundi 12 mars, afin de transmettre avec respect et bienveillance les méthodes de la sophrologie.

Elle établit un parcours d'accompagnement personnalisé, en séance individuelle et/ou en groupe (10 personnes maximum), mais se déplace également en entreprise ou structures telles que des associations, des clubs sportifs ou des cliniques pour des séances en groupe.

La sophrologie est adaptée pour toutes et tous, à partir de 5 ans sans limite d'âge. Il peut aussi bien s'agir d'un accompagnement thérapeutique que de développement personnel.

Cette méthode non tactile permet d'allier le corps et le mental par des exercices debout ou assis, doux et dynamiques en début de séance, pour permettre la détente.

Les exercices assis permettent de se relâcher complètement et amènent à des ressentis sur le plan physique, mental et émotionnel.

Cela permet de prendre conscience de ses ressources, ses capacités et de son potentiel.



La sophrologie offre des objectifs à atteindre infinis tels que la gestion du stress, de la douleur, des émotions, de l'anxiété, des addictions, des pulsions, des phobies, ou encore la préparation à un événement précis tel qu'un concours ou un entretien.

Ouverture du cabinet **le lundi 12 mars**.

Du lundi au vendredi de 8h à 19h / le samedi de 7h à 12h.

Contact : www.elesophro.fr - contact@elesophro.fr
06 68 52 64 24.

Handisport, la même passion du sport



Le sport fait du bien sur le plan physique et moral ! Ce n'est plus à prouver, il procure un bien être général. Le sport enseigne des valeurs éducatives et favorise les rencontres, il permet de créer du lien social.

Vous êtes en situation de handicap physique ou sensoriel et vous voulez vous aussi avoir accès à la pratique sportive ? N'hésitez plus à contacter le Comité Départemental Handisport de Loire Atlantique qui vous aidera à trouver le sport qui vous correspond.

Contact : Benoît Dousset – cd44@handisport.org
02 40 92 34 64 / 06 17 61 86 98

www.handisport44.org

Maison des sports
44 rue Romain Rolland BP 90312
44103 Nantes Cedex

ADSB Pont Saint Martin

Voici un bilan de 2017, et les objectifs que nous souhaitons dépasser en 2018. La barre est très haute, mais nous vous faisons entière confiance pour atteindre ce but.

ADSB	Présenté(e)s	Prélevé(e)s	Premier don	Ajourné(e)s temporaires
16 janvier	137	126	11	11
20 mars	128	116	11	12
12 juin	129	118	10	18
28 août	114	105	10	9
30 octobre	122	114	5	8
Total 2017	630	579	47	58

L'assemblée générale est organisée **le 3 février** en salle Saint Martin, à 18h. À cette occasion, 23 diplômés seront remis. Les bénéficiaires ont reçu un courrier de l'EFS et sont donc invités à participer à cette remise. La prochaine collecte aura lieu en avril, nous vous le rappellerons fin mars.

Et si vous vous mariez au Château de la Rairie ?

Entrepreneurs du spectacle depuis une vingtaine d'année, Willy et Christelle Dublet gèrent ensemble une société d'animations et d'événementiels : Evasion Prod. Afin de faire évoluer leur activité, ils ont récemment acquis le Château de la Rairie qu'ils souhaitent voir devenir un prestigieux lieu de réception.

Le domaine se compose de deux salles de réception ainsi que du château, au sein d'un agréable parc de 9 hectares. C'est le nouveau lieu idéal pour organiser des mariages ou des séminaires réunissant jusqu'à 160 personnes. Des travaux, confiés à des artisans locaux, viendront prochainement conforter l'équipement, notamment en intégrant une cuisine. Une prestation d'hébergement complémentaire, liée à la location des salles, est possible puisque la demeure dispose de 5 chambres d'hôtes au 1^{er} étage, offrant ainsi 18 couchages sur place. Différentes formules de location sont possibles, en fonction de l'événement organisé. Vous souhaitez découvrir ou redécouvrir cette belle demeure martipontaine ? Ce sera chose possible lors des portes ouvertes organisées au cours de ce premier semestre.

« Nous avons à cœur de faire de ce lieu historique de la commune un lieu de festivités conviviales et privatives. Nous avons déjà des réservations pour l'année 2018 et les réservations sont déjà ouvertes

pour 2019 : n'attendez plus ! » concluent Willy et Christelle.



06 14 91 66 40

Contact@chateaudelarairie.com - www.chateaudelarairie.com

Pharmacie des Vignes : de nouveaux propriétaires !

Audrey Bénétou, 29 ans et Florian Valentin, 32 ans, succèdent à Françoise Fouché au sein de la Pharmacie des Vignes.

Martipontaine, depuis un an et demi, Audrey Bénétou travaillait précédemment à la Pharmacie Atout Sud (centre commercial) à Rezé. Florian Valentin, quant à lui, exerçait dans une officine d'Orvault.

Depuis le 2 janvier, les deux associés prennent plaisir à accueillir et conseiller les Martipontains.

« Nous avons pris nos marques pendant les fêtes et sommes très heureux de nous présenter aux habitants en ce début d'année. » commentent-ils. Créée en 1996, la pharmacie des Vignes compte désormais 2 pharmaciens et 3 préparatrices.

L'équipe de la pharmacie des Vignes est à votre service de 9h à 13h et de 14h à 19h30 tous les jours sauf le dimanche (fermeture à 19h le samedi soir).

Carte d'accès aux déchetteries

La communauté de communes a profité des travaux de mise aux normes des déchetteries pour installer un système de contrôle des accès à l'entrée de chacune d'entre elles. Afin de s'assurer du bon fonctionnement du dispositif, celui-ci sera en phase de test à compter du lundi 15 janvier.

Dès cette date, les usagers devront présenter leur carte d'accès pour pouvoir entrer dans les déchetteries de Grand Lieu (à La Chevrolière, Geneston, Saint Philbert de Grand Lieu et Saint Lumine de Coutais).

En pratique, il suffira de présenter la carte reçue en juillet dernier, sur le lecteur situé à l'entrée des sites pour déclencher l'ouverture de la barrière. L'accès aux déchetteries reste gratuit pour les particuliers, leur fonctionnement étant financé par l'abonnement au service de collecte des déchets (part fixe de la redevance incitative).

Ce système permettra de limiter l'accès aux déchetteries aux seuls habitants du territoire. Les déchetteries forment un service public financé par les habitants de Grand Lieu, leur accès sera désormais refusé aux habitants et professionnels des communes voisines.

Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96
Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82
Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h (état civil et formalités administratives uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 :

Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1^{er} et 3^{ème} mardi matin et 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi.

Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Assistants Sociaux Sur RDV, au 02 40 78 70 25

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
Mercredi 14 février de 11h à 12h

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Conciliateur de Justice

Le vendredi 16 février - Madame Sourdain - Mairie de Bouaye
Salle des permanences - 02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,
- après 20h et le week-end, faire le 17.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Valentine Grolleau, La Coletterie
Océane Humily Lepretre, 2A rue du Square

DÉCÈS

Jean Guisnel
Emmanuel Gatine
Andrée Guibert